



Lundi 29 octobre 2007

Temps forts du 15/10/2007 au 26/10/2007 No. 24

15 octobre

**Retenir le personnel est une question cruciale, affirme le Président Pocar**

Présentant à l'Assemblée Générale des Nations Unies le XIV<sup>ème</sup> Rapport Annuel du TPIY, le Président Pocar souligne l'efficacité sans comparaison de l'institution ainsi que son empreinte profonde sur le développement de la justice pénale internationale. Il met également en exergue des questions cruciales quant à la stratégie d'achèvement des travaux du Tribunal telle que "la question pressante de la rétention" d'un personnel et de Juges qualifiés.

*Un communiqué de presse plus détaillé a été publié (en anglais):* MOW/1191e à <http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>

*Le texte intégral du discours du Président est disponible en français :* <http://www.un.org/icty/pressreal/2007/pr1191f-annex.htm>

15 octobre

**La Serbie coopère de façon lente et encore insuffisante, estime le Procureur...**

...en s'adressant au Conseil des Affaires Générales et des Relations Extérieures de l'Union Européenne, à Luxembourg.

*Un communiqué de presse plus détaillé a été publié (en anglais):* MOW/1190e à <http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>

*Le texte intégral du discours du Procureur est disponible (en anglais) :* <http://www.un.org/icty/pressreal/2007/pr1190e-annex.htm>

16 octobre

**La Chambre d'appel confirme l'acquittement de Sefer Halilović,...**

... l'ancien Chef de l'Etat-Major général de l'armée de la République de Bosnie-Herzégovine, acquitté en novembre 2005 des accusations selon lesquelles les troupes sous son contrôle et commandement avaient commis des meurtres dans les villages de Grabovica et Uzdol dans les régions de Jablanica et de Prozor en Herzégovine, en septembre 1993. Le Bureau du Procureur avait fait appel du jugement. Mais la Chambre d'appel a conclu que l'accusation n'avait pas démontré que les Juges de première instance avaient commis une erreur en affirmant qu'une relation supérieur / subordonné entre Sefer Halilović et les troupes impliquées n'avait pas été établie.

*Le texte intégral du résumé tel que lu à l'audience par le Juge Président est disponible en français :* <http://www.un.org/icty/pressreal/2007/pr1192f-summary.htm>

17 octobre

**Affaire Zelenović: la Chambre d'appel rendra son arrêt le 31 octobre...**

...à 15h 30, en salle d'audience 3. Cet arrêt interviendra moins de trois semaines après l'audience d'appel, qui s'est tenue le lundi 15 octobre dernier.

*Zelenović a plaidé coupable le 17 janvier 2007 de sept chefs de viol et de torture, commis à Foča en 1992. Il a été condamné, le 4 avril suivant, à 15 ans d'emprisonnement.*

22 octobre

**Le Greffier en mission à Priština et Belgrade**

Le Greffier du TPIY, Hans Holthuis, voyage à Priština, où il rencontre le responsable de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), Joachim Rucker, ainsi que le personnel du Bureau du TPIY. Mardi, il préside une table ronde sur les Archives du Tribunal et s'entretient avec des professionnels de la justice, tels le Chef du Département Judiciaire ainsi que des procureurs et des juges connaissant des affaires de crimes de guerre.

A Belgrade entre mercredi et vendredi, le Greffier a des entretiens avec la mission de l'OSCE et du Programme de Développement des Nations Unies, préside une discussion sur les Archives du Tribunal, rencontre Rasim Ljajić (Président du Conseil National pour la Coopération avec le Tribunal) et visite la Chambre des Crimes de

guerre de Belgrade.

Il conclut sa mission d'une semaine en prononçant une allocution lors de la conférence internationale "Réconciliation et Sécurité Humaine", organisée par le *European Center for Peace and Development*.

---

[23 octobre](#)

**Constitution de la Chambre pour le procès de Vojislav Šešelj**

Les Juges *ad litem* Frederik Harhoff et Flavia Lattanzi sont assignés à la Chambre de 1<sup>ère</sup> instance qui entendra le procès de Vojislav Šešelj à compter du 6 novembre (audience préalable au procès). Cette Chambre sera placée sous la présidence du Juge Jean-Claude Antonetti.

---

[25/26 octobre](#)

**Le Procureur à Belgrade**

Carla Del Ponte arrive à Belgrade "pour évaluer les progrès de la coopération de la Serbie avec son Bureau," explique sa porte-parole Olga Kavran, ajoutant que le Procureur "informera ensuite le Commissaire Européen à l'élargissement, Olli Rehn".

Le vendredi, le Procureur est l'hôte du séminaire Rose-Roth organisé par l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN dans la capitale serbe. Elle développe le thème 'Le TPIY et l'héritage du passé'.

*Un communiqué de presse reprenant le texte intégral du discours du Procureur est disponible (en anglais) : CdP/OTP/ PR1193e à <http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>*

---

**LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 109 ACCUSÉS – SUR 161**

**Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 109 d'entre elles : huit ont été acquittées, 52 condamnées (huit sont en attente de transfert, 26 ont été transférées, 16 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).**

**Les procédures en cours concernent 52 accusés : 7 sont en appel, 26 sont en procès, 12 sont en phase préliminaire de procès et quatre sont toujours en fuite. Par ailleurs, deux accusés ont été récemment condamnés par une Chambre de 1<sup>ère</sup> instance, et un troisième acquitté mais le délai d'appel court toujours.**

*Parmi les accusés en appel, on compte Amir Kubura et Naser Orić : ces deux accusés ont été condamnés et remis en liberté, anticipée (Kubura) ou non (Orić), mais le Bureau du Procureur a fait appel des jugements de première instance.*

**De plus, 20 autres individus ont été jugés pour outrage au Tribunal.**

---

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section PTV.  
Greffier : Hans Holthuis. Chef PTV : Christian Chartier  
Assistantes : Isabelle Lambert, Gea van der Werf

*Questions et commentaires :*

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, [chartier.icty@un.org](mailto:chartier.icty@un.org)  
Denise Gustin-Gardella, Editrice-adjointe : +31.70.512.53.49, [gustin.icty@un.org](mailto:gustin.icty@un.org)

*Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands*  
[www.un.org/icty](http://www.un.org/icty)

---

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.

---